



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2019

Tél. : 05.59.68.33.71

Fax. : 05.59.68.32.23

Mail : mairie.sedzere@wanadoo.fr

Présents : MM. Larroze, Garnier, Castaing, Tractère, Lacombe, Garcia, Cassou, Loste-Bordenave.

Absente excusée : Mme Lestrade.

Absent : M. Szpekowski.

Secrétaire de séance : M. Tractère.

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et rappelle l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du 21 mai 2019.

1) Délibérations :

1.1) N° 2019/19 – Fixation du tarif repas à la cantine :

La commune de MORLAAS qui fournit les repas à la cantine de l'école de SEDZERE augmente le coût du repas de 0,05 € (dernière augmentation septembre 2017).

Il convient pour la commune de répercuter cette augmentation : le prix du repas s'élèvera à **3,50 €** à compter du 1^{er} septembre 2019.

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité des présents.**

1.2) 2019/20 – Encaissement des produits de vente de bois de chauffage :

Suite à la vente de bois de chauffage aux habitants de la commune, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour encaisser les sommes dues par les acheteurs pour un total de 460 €.

- **Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité des présents.**

1.3) 2019/21 : Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2019 :

Suite à la modification du tracé du Chemin de Grataloup, il convient d'intégrer dans le patrimoine communal une parcelle de 61 m² cédée gratuitement par Monsieur CLAVERIE Benoît.

Pour cela, il est nécessaire de prendre une décision modificative au budget (opération d'ordre), comme suit :

- Dépense : compte 2111 (041) - terrains nus : 9 €
- Recette : 132 (041) – subvention d'investissement rattachée aux actifs : 9 €

- **Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des présents.**

2) Questions diverses - Informations :

2.1) Point sur les demandes d'urbanisme :

- Permis de Construire :

Retour PC 19P0004 : M. COURREGES Stéphane (maison individuelle) : accordé le 05/06/19
Dépôt PC 19P0006 le 12/07/19 : M. ORAL Mehmet (construction hangar agricole)

- Déclaration Préalable :

Dépôt DP 19P0006 le 03/07/19 : M. BOURGES Matthieu (pose velux)

- Certificat d'Urbanisme :

Dépôt CU 19P0004 le 11/06/19 : M. LABAN Eric (changement de destination grange)
Dépôt CU 19P0006 le 19/06/19 : Me SINGUINIA (vente LAMIRAULT/CASTENET)
Dépôt CU 19P0007 le 19/06/19 : SCP CHALVI (projet construction hangar de stockage)

2.2) SIECTOM – Référent développement durable :

Madame COTTEUX Elyette s'est portée volontaire pour être référente communale développement durable.

2.3) subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :

Suite à la demande faite auprès des services de l'Etat, une subvention de 3 969 € a été accordée au titre de la DETR pour le projet « Equipement numérique de l'école ».

2.4) Bilan Comité des Fêtes :

Suite aux fêtes communales de fin juin, un bilan financier provisoire a été fourni.
Les comptes sont positifs.

2.5) Effectifs de l'école pour la prochaine rentrée :

Les effectifs inscrits devraient permettre l'ouverture d'une quatrième classe. Pour cela, **il faut que tous les enfants inscrits soient présents le jour de la rentrée** (lundi 2 septembre) afin d'être comptabilisés par Mme l'Inspectrice.

La répartition pourrait être la suivante :

- TPS (10) + PS (10) + MS (8) : Mme TSIRAMBESY
- GS (9) + CP (5) : ?
- CE1 (16) + CE2 (4) : Mme PELFIGUES
- CM1 (16) + CM2 (6) : M. SCLABAS

2.6) Fermeture Mairie :

La Mairie sera fermée du 03/08 au 27/08 pour congés d'été.
Réouverture le mercredi 28/08 à 14h.

2.7) Don d'un tableau de Constance de Canet :

Monsieur Xavier de CANET, arrière petit-neveu de Madame Constance de CANET, a souhaité faire don à la commune d'un tableau de sa grand-tante née à SEDZERE le 14 mars 1876 et décédée le 3 décembre 1951 à BRUGES-CAPBIS-MIFAGET.

Ce tableau est intitulé « La laitière » et est un clair-obscur qui sera installé dans la salle du Conseil Municipal.

Pour en savoir plus : <https://decanetxavier.jimdo.com>

L'ordre du jour étant épuisé, un tour de table est effectué :

- Madame GARNIER demande s'il sera possible d'exécuter des élagages le long des chemins, notamment Chemin de Biearraou et de Coustet, Pépinière.

➤ Réponse : les propriétaires riverains seront mis à contribution et, en ce qui concerne les parcelles communales, cela sera exécuté à l'automne après avoir eu un devis de l'entreprise.

- Monsieur LACOMBE demande quand se feront les travaux d'élargissement de l'entrée du Chemin de Hailhet.

➤ Réponse : nous sommes toujours dans l'attente de devis.

- Monsieur CASTAING se renseigne sur le financement des travaux qui ont été réalisés au Chemin de Gachi.

➤ Réponse : la grave qui a été étalée sera facturée par l'entreprise DABADIE de la manière suivante : un camion à charge de la commune (chemin), l'autre camion à charge du propriétaire de la maison.

- Monsieur LOSTE demande où en est l'installation du défibrillateur.

➤ Réponse : les travaux vont être effectués cette fin de mois pour une mise en place courant septembre.

La séance est levée.

